



F11 - Certiphyto, Renouvellement « Décideur en entreprise soumise à agrément »

Inscrit sous **RS5655** « **Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "décideur"** »
par le **MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE** publié au **JO** le 10/09/2016

DATES

- **25 juin 2026 à Rouen**

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

307 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120
Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Décideur en entreprise soumise à agrément »

Contexte métier : Usage Jardin, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI) ou Usage Agricole

CONTENU DE LA FORMATION

Programme :

- Réglementation et sécurité environnementale
- Prévention des risques pour la santé
- Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

POUR QUI ?

Professionnels qui achètent et utilisent les produits phytosanitaires pour leur propre compte, en prestation de service

PRÉREQUIS

Avoir un Certiphyto de cette catégorie à renouveler

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, activités de mise en pratique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz

Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr

☎ 02 79 40 07 65

www.fredon.fr/normandie/

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto